



Saint Jean de Bournay Juillet 2020

Objet : Inscription Accueils Périscolaires 2020-2021

Madame, Monsieur,

L'équipe municipale a la volonté de pratiquer une politique tarifaire adaptée aux familles Saint Jeannaises.

En partenariat avec la CAF de l'Isère, nous avons fait le choix de mettre en place une tarification qui prend en compte des revenus les familles.

Prix de l'accueil par séance : même tarif pour le matin et le soir (Garderie)

Quotients Familiaux	Tarifs garderie, matin, midi ou soir			Tarifs midi prise en charge des PAI		
	Prix enfants de St Jean de Bournay	Prix enfants de Royas	Prix enfants des autres communes	Prix enfants de St Jean de Bournay	Prix enfants de Royas	Prix enfants des autres communes
Jusqu'à 620	0.80 €	0.88 €	0.96 €	2.30 €	2.53 €	2.76 €
621 à 1000	0.90 €	0.99 €	1.08 €	2.40 €	2.64 €	2.88 €
1001 à 1300	1.00 €	1.10 €	1.20 €	2.50 €	2.75 €	3 €
1301 et +	1.10 €	1.21 €	1.32 €	2.60 €	2.86 €	3.12 €

Prix d'un « Repas »

Quotients familiaux	Prix enfants de St Jean de Bournay	Prix enfants de Royas	Prix enfants des autres communes
Jusqu'à 620	4.20 €	4.62 €	5.04 €
621 à 1000	4.50 €	4.95 €	5.40 €
1001 à 1300	4.90 €	5.39 €	5.88 €
1301 et +	5.00 €	5.50 €	6.00 €

Prix des « Ateliers du mercredi »

Quotients familiaux	Prix enfants de St Jean de Bournay	Prix enfants des autres communes	Prix enfants de St Jean de Bournay	Prix enfants de Royas	Prix enfants des autres communes
Jusqu'à 620	4€	4.50€	0.80€	0.88 €	0.96€
621 à 1000	4.50€	5.00€	0.90€	0.99 €	1.08€
1001 à 1300	5€	5.50€	1.00€	1.10 €	1.20€
1301 et +	5.50€	6.00€	1.10€	1.21 €	1.32€

Pour effectuer l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire, aux accueils (garderie) matin / midi / soir de l'année 2020/2021, adressez-vous au « Service Pôle Enfance » de la mairie munis :

- De la fiche de renseignements par enfant complétée (à télécharger sur le site de la mairie)
- De l'attestation « responsabilité civile » de votre compagnie d'assurance ou assurance scolaire
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- **De la notification des prestations familiales CAF mentionnant le quotient familial (Obligatoire).**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Pôle Enfance